

Un fort maillage de villes moyennes en Bretagne

La Bretagne bénéficie d'un maillage territorial dense grâce à un ensemble de 28 villes moyennes. Le poids de ces villes dans la population est un des plus élevés des régions de France métropolitaine. Plus dynamiques qu'au niveau national, elles progressent cependant moins vite, entre 2007 et 2012, que les autres territoires de la région, notamment les grandes villes, à la fois en termes de population et d'emploi. Par ailleurs, les villes moyennes connaissent les difficultés des industries manufacturières, notamment les IAA, sans créer autant d'emplois dans les secteurs technologiques. Disposant d'un bon niveau d'équipements, elles assurent une fonction de service à la population. Elles jouent en outre un rôle structurant dans les mobilités des personnes à l'intérieur de la région.

Laurent Auzet et Serge Le Guen, Insee

En Bretagne, 28 *villes moyennes* (*définitions*) contribuent activement à la structuration du territoire (*figure 1*). Cet ensemble est très hétérogène, regroupant aussi bien Lorient (115 000 habitants) que Locminé (8 000 habitants). Bourgogne-Franche-Comté exceptée, la Bretagne est la région française ayant la plus forte proportion d'habitants vivant dans une ville moyenne (26,4 %). Cette part est bien supérieure à la moyenne nationale hors Île-de-France (21 %) et à celle de la région voisine des Pays de la Loire (19 %). Cette proportion s'élève même à 41 % de l'ensemble de la population bretonne si on ajoute les habitants vivant dans les communes sous influence de ces villes moyennes (leur couronne périurbaine). La Bretagne compte également 26 *petites villes* ainsi que deux *grandes villes* (Rennes 318 000 et Brest 199 000 habitants).

Une population qui augmente moins vite

Entre 1975 et 2012, la population des villes moyennes bretonnes a crû de 0,35 % par an, moins vite qu'à Rennes (+0,76 %) et que dans les petites villes (+0,36 %) mais bien plus qu'à Brest (-0,05 %).

Sur la période récente 2007-2012 marquée par la crise, les villes moyennes

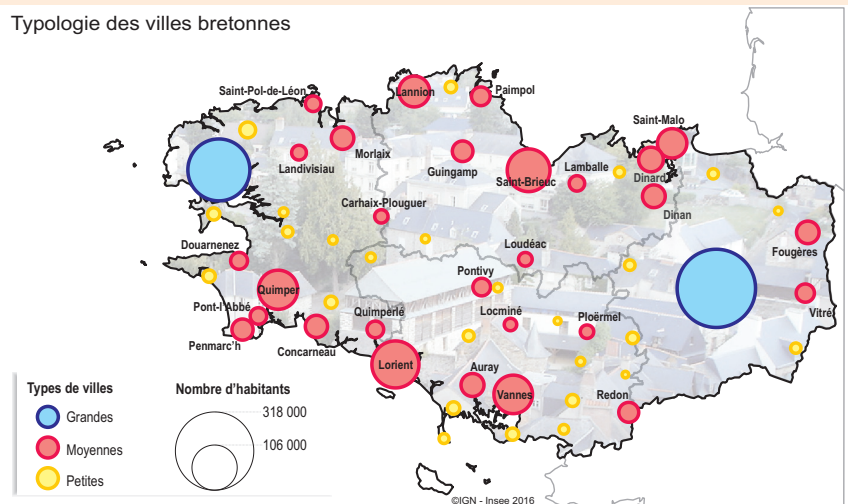
bretonnes ont peu contribué à l'augmentation de la population régionale : 5 % contre 16 % entre 1990 et 2012. Bien qu'elle soit supérieure à l'ensemble des villes moyennes françaises (+0,04 % par an), la croissance démographique des villes moyennes bretonnes n'a été que de 0,13 % par an (*figure 2*), inférieure à celles des petites villes de la région (+0,58 %) et de Rennes (+0,87 %).

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette faible croissance des villes moyennes.

Depuis 2008, la population bretonne dans son ensemble augmente moins vite en raison d'un fléchissement de l'excédent migratoire avec les autres régions françaises. Ce ralentissement se ressent moins pour Rennes que pour le reste du territoire. Par ailleurs, le solde naturel est désormais très faible, en particulier sur le littoral, très attractif pour les retraités et où se situent les villes moyennes les plus peuplées, et dans le centre Bretagne, où la population est également plus âgée. Enfin, les jeunes actifs tendent à

1 Les villes moyennes en Bretagne structurent le territoire

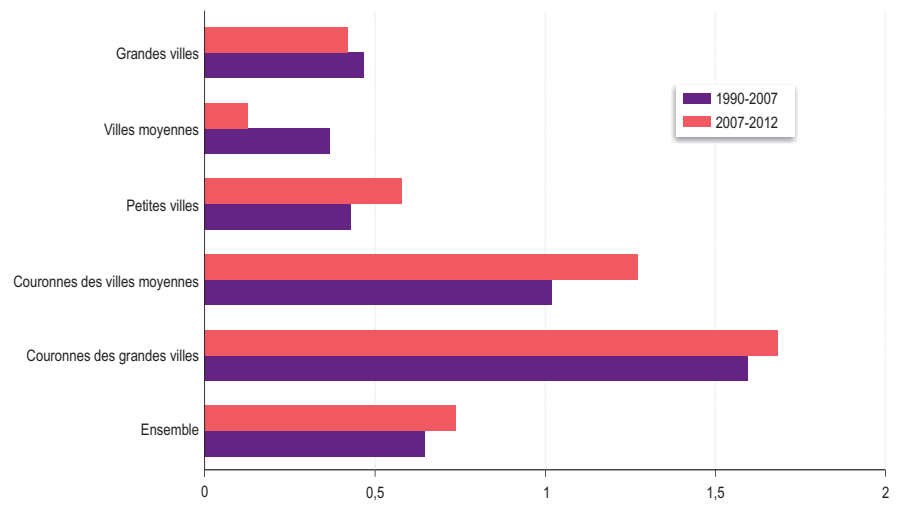
Typologie des villes bretonnes



Source : Insee, recensements de la population

2 Une hausse plus faible de la population dans les villes moyennes

Évolution annuelle de la population (en %)



Source : Insee, recensements de la population

s'installer loin du littoral et des villes les plus importantes en raison du coût du foncier, ce qui accentue le déficit de naissances dans ces zones. De fait, les villes moyennes connaissant la plus forte croissance entre 2007 et 2012 sont celles de Quimperlé, qui bénéficie des mouvements de déconcentration de Lorient, ainsi qu'Auray, Locminé et Ploërmel à proximité de Vannes. C'est aussi le cas de Lamballe, qui se trouve au centre d'un ensemble de villes moyennes en croissance grâce à l'attractivité rennaise (Saint-Brieuc, Dinan et Dinard).

A contrario, depuis 1999, la population est en forte diminution à Saint-Malo et à Douarnenez et, dans une moindre mesure, à Paimpol. D'autres villes moyennes, qui enregistraient encore une croissance de leur population entre 1999 et 2007, sont aujourd'hui orientées à la baisse telles Concarneau et Saint-Pol-de-Léon. Lorient, ville moyenne la plus peuplée de Bretagne, perd également de la population.

Les jeunes sont moins présents dans les villes moyennes, en particulier les 18-29 ans qui partent souvent dans les grandes villes poursuivre leurs études ou y trouver un premier emploi. Ce constat est accentué dans les villes moyennes ne disposant pas d'établissement d'enseignement supérieur. Inversement, les plus de 65 ans, et en

particulier ceux âgés d'au moins 75 ans, sont bien plus nombreux en proportion dans les villes moyennes que dans les grandes villes. Ces écarts ayant de plus tendance à s'amplifier.

Cependant, l'influence des villes moyennes ne se limite pas aux périmètres de celles-ci et les couronnes périurbaines prennent une importance croissante dans l'évolution de la population. Ainsi, la progression de la population des aires urbaines des villes moyennes (+ 0,61 %) est bien plus forte que celle des villes elles-mêmes. Cette évolution est du même ordre que dans les petites villes (+ 0,60 %), plus élevée que dans l'aire urbaine de Brest (+ 0,27 %) mais beaucoup moins que dans celle de Rennes (+ 1,38 %).

L'emploi en difficulté dans les villes moyennes

Les villes moyennes regroupent plus d'un tiers de l'emploi breton (35,1 %). La Bretagne est une des régions où les villes moyennes concentrent, en proportion, le plus d'emplois (20,5 % en moyenne en France métropolitaine).

De 1968 à 1990, l'exode rural et la baisse importante de l'emploi agricole ont entraîné une croissance prononcée des villes, celles-ci regroupant une part de plus en plus

importante de l'emploi régional. Depuis les années 90, les mouvements de périurbanisation, notamment, génèrent une croissance de l'emploi dans les couronnes des pôles. L'équilibre entre types de pôles urbains se maintient entre 1990 et 2007. La crise de 2008 change cependant la donne. L'emploi dans les villes moyennes stagne alors qu'il progresse dans les autres territoires (figure 3).

Entre 2007 et 2012, contrairement à ce qui est observé pour les villes moyennes, la croissance de l'emploi dans les grandes villes est également portée par le dynamisme de leurs couronnes. En effet, ces dernières sont plus étendues et plus peuplées que celles des villes moyennes.

Dans quasiment toutes les régions, la croissance des métropoles régionales est supérieure à celle des villes moyennes, accentuant ainsi le poids relatif des grandes villes.

Une industrie plus présente dans les villes moyennes

L'industrie est plus présente dans les villes moyennes que dans les grandes villes, au contraire des services.

Pourtant, des disparités entre les villes moyennes existent. Ainsi, Vannes, Pont-l'Abbé, Dinan, Morlaix apparaissent fortement orientées vers des activités présentes alors que d'autres, comme Locminé, Lamballe, Loudéac et Vitré, sont plus axées sur des emplois de production.

La répartition de l'emploi entre services (le plus souvent administration et santé) et industrie permet de distinguer les rôles des villes moyennes.

En Bretagne, les villes moyennes industrielles sont le plus souvent dominées par le poids des IAA. Certaines villes se distinguent toutefois. Ainsi le poids des transports et du commerce est particulièrement important à Saint-Pol-de-Léon, en lien avec la présence du port de Roscoff. De même, l'agriculture ainsi que le commerce conservent un poids important à Penmarc'h et Paimpol et l'hôtellerie-restauration est particulièrement développée à Dinard et Saint-Malo.

Concernant la répartition entre emploi présentiel et productif, il n'existe pas de différence notable entre les grandes villes et

3 Fort ralentissement de la croissance de l'emploi dans les villes moyennes depuis 2007

Evolution de l'emploi en moyenne annuelle (en %)

	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2007	2007-2012
Grandes villes	2,5	1,5	1,2	1,1	1,9	0,5
Couronnes des grandes villes	-2,3	1,2	0,3	1,6	2,3	1,7
Villes moyennes	1,7	1,3	0,5	0,9	1,6	0,0
Couronnes des villes moyennes	-1,8	1,1	-0,3	0,9	1,8	0,6
Petites villes	-0,1	1,7	0,0	1,1	1,9	0,4
Bretagne	-0,3	0,9	0,0	0,8	1,6	0,4

Source : Insee, recensements de la population

les villes moyennes. Ces deux types d'emplois ont cependant connu des évolutions bien distinctes contribuant à expliquer la moindre croissance des villes moyennes par rapport aux grandes villes. L'emploi dans les activités productives (-1,4% entre 2007 et 2012) a ainsi fortement contribué à la baisse de l'emploi dans les villes moyennes alors qu'il est stable dans les grandes villes. Dans ces dernières, la hausse de l'emploi dans l'information et la communication, ainsi que dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques, a compensé les pertes de l'industrie manufacturière. Ce n'est pas le cas dans les villes moyennes. Attirer ces activités à haute valeur ajoutée représente un enjeu majeur pour les villes moyennes.

Par ailleurs, comparée aux grandes villes, la croissance démographique moins vive dans les villes moyennes entraîne une moindre progression des activités au service de la population. Ce différentiel est particulièrement marqué pour l'enseignement et la construction qui perdent des emplois dans les villes moyennes, et aussi pour les activités financières et d'assurance et les arts, spectacles, divertissements qui y progressent moins vite. En revanche, une croissance relativement plus rapide des emplois relevant de l'administration publique, la santé, le commerce et les services aux particuliers permet de limiter le retard des villes moyennes par rapport aux grandes villes. Cette tendance à la spécialisation de l'emploi vers les services à la population dans les villes moyennes, alors que celles-ci vieillissent plus vite que les grandes villes, pose à terme la question du maintien de leur dynamisme économique.

Ce phénomène est particulièrement marqué pour Quimperlé et Saint-Pol-de-Léon. Certaines villes comme Landivisiau et Concarneau, ainsi que dans une moindre

mesure Morlaix, cumulent pertes d'emploi productif et présentiel, souvent en lien avec les difficultés récentes dans l'industrie agroalimentaire. En revanche, l'emploi à Lamballe est globalement dynamique alors que seul l'emploi productif progresse à Loudéac.

Des villes moyennes moins bien pourvues en cadres

Les secteurs d'activité présents se reflètent dans la composition socioprofessionnelle de l'emploi. Les villes moyennes possèdent une part importante d'emplois intermédiaires et d'employés mais sont moins bien pourvues en cadres que les métropoles. La part des cadres dans l'emploi dépend en effet de la taille de la ville et de son statut de préfecture. Au-delà de ces éléments, des spécificités locales peuvent entrer en ligne de compte. En Bretagne, les taux de cadres les plus élevés sont ainsi observés à Rennes (23,6%) et Brest (19,2%), mais aussi à Lannion (21,5%), spécialisée dans les télécommunications. Lannion est ainsi la ville moyenne française avec la proportion de cadres la plus élevée, devant notamment Niort, siège de nombreuses mutuelles d'assurances. Cette part de cadres est également élevée dans les villes moyennes les plus peuplées : Vannes, Quimper et Lorient (15%), Saint-Brieuc se situant un peu en retrait (13%).

Les cadres des fonctions métropolitaines (*définitions*) sont plus présents dans les grandes villes : Rennes et Brest regroupent, à elles deux, plus de la moitié de leurs effectifs. Cette concentration s'accroît particulièrement dans la conception-recherche et les prestations intellectuelles. En revanche, les villes moyennes font jeu égal avec les grandes villes dans le domaine des cadres de la culture-loisirs.

Une typologie des villes moyennes suivant la disponibilité d'équipements spécialisés

Les villes moyennes assurent un rôle de mise à disposition d'équipements au service de la population. La présence des différents types d'équipement apparaît très liée à la taille de la ville et permet de distinguer plusieurs ensembles à partir d'équipements qui apparaissent comme les plus structurants.

Ainsi, les villes moyennes les plus peuplées, Lorient, Vannes, Quimper et Saint-Brieuc, se caractérisent par la présence d'équipements liés à l'enseignement supérieur, à la justice et à des spécialités médicales rares (stomatologie par exemple).

Un deuxième groupe rassemble les villes moyennes de plus de 15 000 habitants. Elles disposent d'établissements de santé de long et moyen séjours, et dans la plupart des cas d'un service d'urgence et souvent d'une maternité. Y figurent également des spécialités médicales courantes (cardiologie, dermatologie). Elles sont pourvues d'un lycée général et d'un lycée professionnel. Elles bénéficient d'un réseau de proximité Pôle emploi et d'une agence de travail temporaire. Enfin, d'un point de vue culturel, beaucoup disposent d'un théâtre.

Le troisième groupe comprend des villes moyennes généralement de plus petite taille. Y figure une part des spécialités médicales déjà identifiées dans le groupe précédent (cardiologie, dermatologie) toutefois en moins grand nombre. Ces villes moyennes disposent le plus souvent d'un lycée général. La majorité des villes de ce groupe comptent de 9 000 à 20 000 habitants mais la ville de Dinard, qui compte plus de 30 000 habitants, se situe également dans ce groupe. La proximité de Saint-Malo et de Dinan et son caractère principalement résidentiel explique sans doute ce positionnement. Par ailleurs, deux petites villes, Lesneven (12 800 habitants) et Dol-de-Bretagne, sont également incluses dans ce groupe.

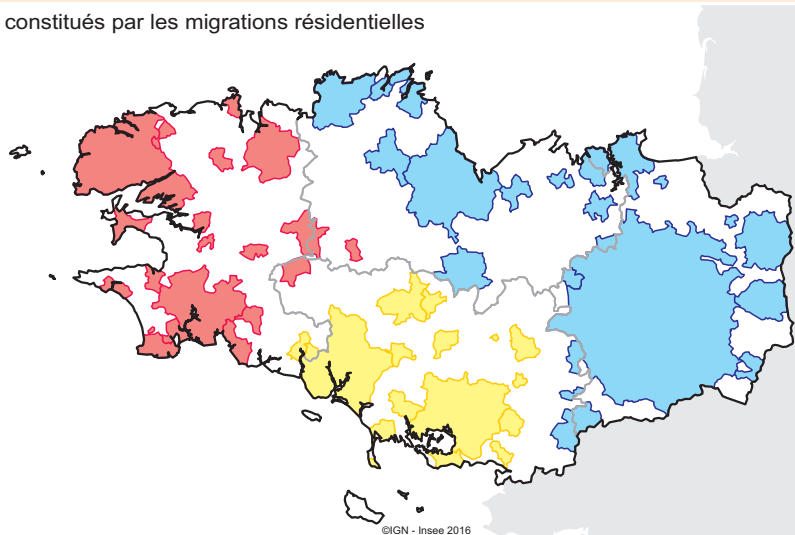
Le quatrième groupe se définit principalement par l'absence d'équipements typiques des villes plus importantes. Il comprend, outre les petites villes, deux villes moyennes : Locminé et Penmarc'h. Locminé est la moins peuplée des villes moyennes bretonnes et, de par ses équipements, relève sans doute des petites villes. Penmarc'h compte 23 000 habitants, mais sa proximité avec Quimper explique vraisemblablement cette relative absence d'équipements.

Les villes moyennes structurent les flux régionaux

Les villes entretiennent entre elles des relations, que ce soit en termes de population

4 Des mobilités résidentielles infrarégionales regroupées en trois grands ensembles

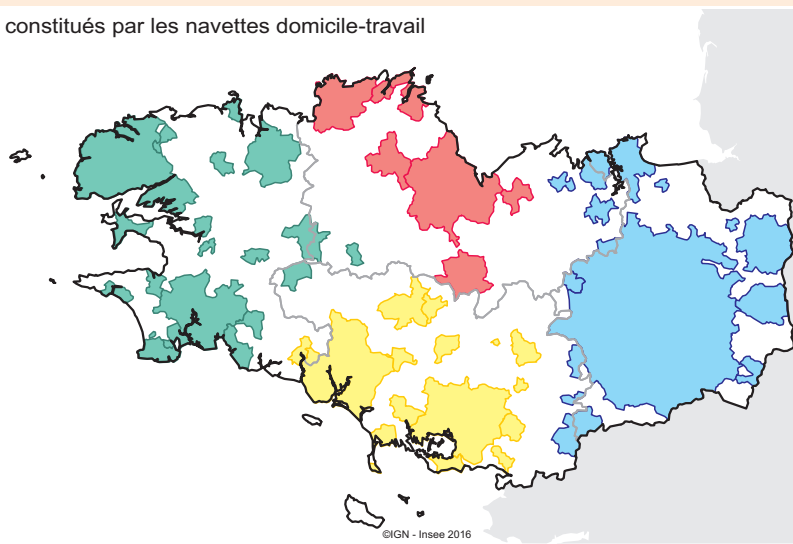
Réseaux constitués par les migrations résidentielles



Source : Insee, recensement de la population 2008

5 Les aires urbaines des Côtes-d'Armor se distinguent de l'ensemble rennais

Réseaux constitués par les navettes domicile-travail



Source : Insee, recensement de la population 2012

(migrations résidentielles, navettes domicile-travail par exemple) ou d'économie (sièges des établissements par exemple). Ces relations permettent de définir des ensembles de villes entretenant des rapports privilégiés, mais aussi de déterminer quelles villes jouent un rôle particulier dans ces échanges et le caractère plus ou moins polycentrique de ces ensembles.

À l'intérieur de l'espace géographique du Grand Ouest, l'analyse des flux de population montre que la Bretagne constitue un espace cohérent qui se distingue des régions voisines. En réduisant le champ d'observation aux flux internes à la région, trois ensembles apparaissent (figure 4).

L'analyse des mobilités résidentielles fait ressortir un premier ensemble regroupant les villes de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor. Cet ensemble est centré sur la métropole rennaise, Saint-Brieuc et dans une moindre mesure Saint-Malo en constituant les pôles secondaires. Un deuxième groupe, bipolarisé, se forme autour de Brest et de Quimper. Brest bénéficie de son statut de métropole et de sa taille. Quimper, préfecture de région, fait jeu égal dans le domaine des mobilités résidentielles. Enfin, centré sur Vannes avec Lorient comme pôle

secondaire, un ensemble morbihannais apparaît.

Si les métropoles régionales, en particulier Rennes, jouent un rôle de premier plan dans l'organisation territoriale, les villes moyennes les plus peuplées structurent ainsi également fortement le territoire et les mobilités résidentielles.

Cette importance des villes moyennes les plus peuplées est encore plus nette si l'on analyse les navettes domicile-travail. Un ensemble centré sur Saint-Brieuc et comprenant la majorité des aires urbaines des Côtes-d'Armor se distingue alors de l'ensemble rennais (figure 5).

Cette importance des villes moyennes est également visible dans l'organisation économique. Les liens entre les établissements et leur sièges permettent de déterminer les villes prépondérantes (sièges d'entreprises) ainsi que leur cercle d'influence. À l'échelle du Grand Ouest, la Bretagne est scindée en deux groupes.

Le premier, monocentré autour de Rennes, comprend également les villes des Côtes-d'Armor.

Un deuxième groupe, comprenant les villes du Morbihan et du Finistère, est polycentrique, même si Vannes y joue un rôle

prédominant. Cet ensemble peut se décomposer en quatre sous-groupes structurant les relations d'entreprises. Vannes structure un sous-groupe comprenant Pontivy et des villes de plus petites taille du Morbihan et du Finistère. Un deuxième sous-groupe est centré sur Quimper ; Lorient et Brest y assurant à égalité le rôle de pôles secondaires. Enfin deux groupes se distinguent. D'une part une petite ville (La Gacilly) sous l'influence prépondérante de la société Yves Rocher. D'autre part le duopole Morlaix – Saint-Pol-de-Léon basé sur la présence importante de grands groupes du secteur des IAA. ■

Méthode et définitions

Dans cet article, les **villes moyennes** ont été définies comme les pôles d'une grande ou moyenne aire urbaine (qui comprennent donc plus de 5 000 emplois) et qui ont une population inférieure à 150 000 habitants. Au niveau national ont été exclues les villes préfectorales des anciennes régions, qui sont considérées comme des grandes villes.

Ainsi, par exemple, la ville moyenne de Dinard comprend les communes suivantes : Dinard, Lancieux, Pleslin-Trigavou, Pleurtuit, Ploubalay, La Richardais, Saint-Briac-sur-Mer, Saint-Lunaire et Trémereuc.

Un **pôle** est une unité urbaine, c'est-à-dire une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Une **grande aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Dans les **moyennes aires**, le pôle urbain regroupe de 5 000 à 10 000 emplois.

Les **cadres des fonctions métropolitaines** sont définis comme les cadres et les chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus des 5 fonctions métropolitaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs.

Insee Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Olivier Biau

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Panorama des villes moyennes / Jean-Michel Floch et Bernard Morel ; Insee. - Dans : *Insee document de travail* n° H2011/01 (2011, août)
- Une répartition plus homogène de l'emploi en Bretagne / Laurent Auzet, Insee - Tiphaine Vauléon. - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 33 (2016, février). 4 p.
- La géographie des échanges privilégiés des 56 aires urbaines bretonnes : une architecture départementale pour les flux de proximité, régionale ou transrégionale pour les flux économiques / Sylvie Cap (Côtes-d'Armor Développement), François Rivoal (ADEUPa), Ronan Viel (Audiard), Olivier Léon (Insee). - Dans : *Octant Analyses* n° 63 (2014, avril). 5 p.
- Les cadres des fonctions métropolitaines en Bretagne : des emplois en forte augmentation depuis 30 ans / Florence Le Bris - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 5 (2014, septembre). 4 p.

